



HAL
open science

Master Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie et aménagement. 2015, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02040927

HAL Id: hceres-02040927

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040927>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Géographie et aménagement

- Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Les enseignements sont prodigués à l'Université Jean Moulin Lyon 3, à la Faculté des lettres et civilisations (site des quais). La formation prépare à quatre grands types de débouchés : l'enseignement, la recherche, l'aménagement du territoire, les métiers de l'entreprise liés aux territoires.

La mention s'appuie sur un socle commun au premier semestre du premier master, avant de permettre une orientation professionnelle ou recherche au second semestre. Le master 2 offre trois spécialités : *Aménagement et développement territorial*, *Villes et sociétés*, *Interface nature et société*. La spécialité *Villes et sociétés* est cohabilitée avec l'Université Lumière - Lyon 2, l'École normale supérieure de Lyon - ENS, l'Institut national des sciences appliquées de Lyon - INSA et l'École nationale des travaux publics de l'état - ENPTE (36 heures sur 160 sont à la charge de Lyon 3) et la spécialité *Interface nature et société* est cohabilitée avec Lyon 2 et l'ENS de Lyon (54 heures sur 160 sont à la charge de Lyon 3).

Avis du comité d'experts

Le cursus est en cohérence avec les objectifs affichés. Cependant, l'offre est assez complexe en master 2 avec une spécialité professionnelle (composée de 5 parcours) ainsi que deux spécialités recherche, et la possibilité pour les étudiants de composer un tiers de leur formation « à la carte ». Cette caractéristique, ajoutée au principe de mutualisation largement adopté, rend l'offre souple et attractive mais réduit un peu sa lisibilité, tout en posant des problèmes organisationnels. Il serait par ailleurs souhaitable de clarifier l'usage des vocables « parcours » et « spécialités », qui semblent parfois interchangeables dans le dossier. Le cursus est constitué de cours auxquels sont adjoints des travaux dirigés, selon un bon équilibre entre les deux. Le volume de cours en anglais pourrait toutefois être étoffé. La spécialisation est progressive : tronc commun au 1er semestre qui permet d'intégrer les grandes spécialités sous forme de « cours fondamentaux » auxquels s'ajoutent les outils et méthodes ; puis une division entre « recherche » et « professionnel » au second semestre ; enfin une segmentation par spécialité en master 2 où la professionnalisation est un point fort dans la spécialité *Aménagement et développement territorial*.

Les établissements ont structuré sur le site métropolitain (Lyon-Saint-Etienne) une offre de formation cohérente pour la géographie, l'aménagement et l'urbanisme : les licences sont spécifiques pendant que les masters sont largement mutualisés en recherche et complémentaires dans les filières professionnelles (urbanisme à l'Université Lumière - Lyon 2 et aménagement à l'Université Jean Moulin Lyon 3). Par ailleurs, l'École doctorale (ED 483 *Sciences sociales*) est commune aux formations. Celles-ci bénéficient de partenariats noués dans le cadre des équipes de recherche. Entre autre, les parcours professionnels donnent la possibilité aux étudiants de participer à des activités professionnalisantes qui s'appuient en partie sur les équipes de recherche. La formation est donc très bien intégrée dans son environnement, qu'il s'agisse de la dimension professionnelle ou de celle liée à la recherche, les deux étant même régulièrement couplées.

L'équipe pédagogique est structurée autour d'un responsable de la mention, et d'un responsable par parcours (sauf le parcours *Qualité territoriale, environnement, santé* piloté par deux responsables). En 2013-2014, l'équipe pédagogique du master était formée de 13 enseignants titulaires du département de géographie et aménagement, 2 enseignants titulaires issus d'autres composantes de l'université Jean Moulin Lyon 3 (IAE, Faculté de droit), 3 professeurs associés à temps partiel (PAST), 98 vacataires professionnels et 9 vacataires enseignants. Il n'existe pas encore de comité de pilotage spécifique au master : le pilotage se fait à l'échelle du département de géographie lors des réunions de département. Les vacataires professionnels interviennent quasi exclusivement dans le master 2 *Aménagement et développement territorial*. Il serait sans doute pertinent de trouver un meilleur équilibre, avec quelques enseignements

confiés aux professionnels dès le master 1. La mise en place d'un conseil de perfectionnement constituerait en outre un outil pertinent dans l'évaluation de la formation. Enfin, la cohérence scientifique de la formation est assurée par un adossement à trois équipes de recherche.

En 2012-2013, le taux de passage du master 1 vers le master 2 était de 64 % (certains étudiants, parmi les 36 % qui restent, choisissant d'effectuer un master 2 dans un autre établissement que Lyon 3). Il serait alors souhaitable d'identifier quelle est la part des étudiants choisissant un autre master ou ne poursuivant pas en master 2. Le taux de réussite est excellent en master 2 et est en constante augmentation si bien qu'en 2012-2013, il était de 89 % contre 84 % l'année précédente, quoique ce taux puisse différer d'une spécialité à une autre. Environ 60 % des diplômés du master Interface nature et société s'inscrivent en doctorat. En revanche, le master *Villes et sociétés* débouche majoritairement sur un emploi directement après le diplôme. Le taux d'insertion est assez élevé : 73 % sont en emploi, dont 40 % en Contrat à Durée Indéterminée et près de 30 % en Contrat à Durée Déterminée. Parmi les diplômés en emploi lors de l'enquête, 35 % occupent des postes de cadres et 24 % des postes de professions intermédiaires. Il existe une légère surreprésentation des débouchés dans le secteur privé (53,5 %) par rapport au secteur public (46,5 %).

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche est présente dans toutes les spécialités. Elle est évidemment amplifiée dans les spécialités Recherche, notamment dans la spécialité <i>Interface nature et société</i>, formation fortement adossée à l'Unité Mixte de Recherche 5600 Environnement, ville, société.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le département de Géographie et Aménagement de Lyon 3 bénéficie de trois postes de professeur associé à temps partiel (PAST) qui interviennent dans le master professionnel. Les enseignements du master professionnel sont d'ailleurs majoritairement assurés par des professionnels. Plusieurs démarches pédagogiques de pré-professionnalisation sont mises en place, sous la forme d'ateliers projets pour des études de cas en grandeur réelle, dont les commanditaires sont des entreprises ou des collectivités ; de stages de longue durée ; d'enseignements dispensés par des professionnels ; de la formation en alternance.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>En master 1, dans le « parcours professionnel », les étudiants doivent effectuer un stage obligatoire de 3 mois minimum (4 crédits). En master 2 professionnel, les étudiants effectuent un stage obligatoire de 4 mois minimum (5 crédits). Le dossier indique que « pour la majorité des spécialités, le stage se déroule en alternance, durant toute l'année universitaire, à raison de 3 semaines en entreprise et 1 semaine à l'université. Ainsi, l'alternance concerne désormais environ 90 % des étudiants. Cette alternance se fait dans le cadre d'une convention de stage, d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage ». Il serait utile d'explicitier ces différentes modalités de l'« alternance », dans la mesure où un « stage » ne peut entrer dans une « alternance » au sens strict qui suppose un contrat de professionnalisation ou un contrat d'apprentissage, et non une convention de stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Nous pouvons observer un encouragement du département de géographie et aménagement, avec la faculté des Lettres et Civilisation, ainsi que le service des relations internationales de l'université, à la mobilité internationale des étudiants. En 2013-2014, 7 étudiants (soit 9 % de l'effectif de master 1) ont bénéficié d'un échange et 12 étudiants entrants ont été accueillis dans la formation (8 en master 1, 4 en master 2). L'expatriation des étudiants pourrait être encouragée par le renforcement de l'enseignement de l'anglais dans la formation. Il existe par ailleurs une volonté de l'équipe pédagogique d'étoffer les partenariats internationaux : un double-diplôme serait ainsi mis en place à partir de septembre 2014 (construit en partenariat avec l'Université Unicamp de Campinas au Brésil).</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>En 2013-2014, la formation a accueilli 140 étudiants (74 en master 1 et 66 en master 2). Il y avait 86 étudiants en master 1 en 2011-2012. Il faut donc noter une certaine tendance à l'érosion des effectifs. Le nombre d'étudiants inscrits en master 1 et master 2 Recherche est faible, oscillant entre 4 et 10 étudiants.</p> <p>La provenance géographique des étudiants recrutés en master est marquée par une certaine diversité. Alors que 57 % sont originaires de l'établissement, 43 % proviennent d'autres établissements, dont 44 % de la Région Rhône Alpes et 56 % hors Rhône Alpes. En revanche, l'attractivité du master à l'international peut être améliorée.</p> <p>Une passerelle existe entre le « parcours recherche » de semestre 2 et le « parcours professionnel » aux semestres 3 et 4 ou bien entre le « parcours professionnel » au semestre 2 et le « parcours recherche » aux semestres 3 et 4. A l'issue du premier semestre de master 1, les étudiants sont accompagnés dans leur choix d'orientation vers le « parcours professionnel » ou vers le « parcours recherche » pour le semestre 2. Cet accompagnement se fait par un entretien avec l'étudiant en fin de semestre 1 : les étudiants choisissant le « parcours professionnel » sont conseillés dans le choix de leurs cours optionnels du semestre 2 au regard de leur projet professionnel.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation est structurée autour de cours et de travaux dirigés, avec un bon équilibre entre les deux. Une part croissante des enseignants de géographie et aménagement utilise un support pédagogique en ligne au moyen des plateformes pédagogiques de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (par exemple Moodle depuis 2013). Ces plateformes sont intégrées à l'environnement numérique de travail des étudiants, un dispositif qui leur donne accès à une multiplicité de documents pédagogiques numériques.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La formation intègre le contrôle continu et les examens terminaux écrits. Le contrôle continu évalue le travail sur les techniques d'expression, écrites et orales, alors que le contrôle terminal permet d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences attendues dans la formation. Le mémoire fait également l'objet d'une soutenance. Il serait pertinent de préciser la composition des jurys (nombre de membres, présence possible de professionnels, etc.).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Pour formaliser l'acquisition de ces compétences, un supplément au diplôme (ADD) existe pour le master. De plus, une démarche compétences est mise en œuvre pour tout l'établissement dans le cadre du prochain contrat.</p> <p>L'autoévaluation a abouti au constat que la formation ne disposait pas de fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). L'établissement veillera à ce que toutes les formations en soient dotées dans le cadre de l'accréditation à venir.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Une étude a été effectuée par l'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP) sur l'insertion des diplômés des masters professionnels de l'Université Jean Moulin Lyon3 (publication en 2013). Celle-ci fournit des informations relatives à l'insertion professionnelle des étudiants du master professionnel <i>Aménagement et développement territorial</i> de la promotion 2010 observée en 2012. L'étude bénéficie d'un fort taux de répondants : 84 % des étudiants interrogés ont répondu à cette enquête. Les fonctions occupées sont en conformité avec les champs visés par la formation : les étudiants deviennent notamment chargés d'étude, chargés de mission, chefs de projet dans les domaines de compétences liés au logement (promotion immobilière, logement social), au développement durable, à la gestion de déchets, à la prévention des risques, à l'urbanisme, etc.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>L'évaluation des enseignements est effectuée notamment à travers un dispositif mis en place par l'établissement (services statistiques), sous la forme d'un questionnaire qui suit les diplômés sur l'année après leur réussite au diplôme.</p> <p>Par ailleurs, les recommandations émises par la précédente évaluation externe ont été prises en compte. Des actions sont menées de la part des responsables de formation afin de rendre visibles et lisibles les différentes spécialités (participation à des salons par exemple). Les liens tissés avec les acteurs socio-économiques garantissent également l'efficacité de l'insertion professionnelle dans les différentes spécialités.</p>
--	---

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Bon équilibre entre mutualisation et enseignements spécifiques aux spécialités.
- Possibilité de choisir une partie des enseignements « à la carte ».
- Pluridisciplinarité de la formation.
- Place importante de la professionnalisation, y compris à travers l'apprentissage dans la spécialité *Aménagement et politiques des collectivités territoriales*.
- Cohérence scientifique de la formation à travers un adossement à trois équipes de recherche et une école doctorale.

Points faibles :

- Manque de structuration de la dimension internationale (renforcement en cours).
- Tendance à la baisse des effectifs en master 1, effectifs faibles dans les spécialités recherche.
- Volume d'heures faible en anglais.
- Absence de certains dispositifs d'évaluation associant les professionnels, notamment un conseil de perfectionnement (obligatoire pour les formations en alternance).

Conclusions :

La formation est cohérente et présente d'importants points forts, notamment en termes de pluridisciplinarité et de professionnalisation. Cette dernière est particulièrement importante dans la spécialité *Aménagement et développement territorial* et ses cinq parcours (dont l'un accorde une place privilégiée à l'apprentissage), tout en assurant un adossement fort à la recherche. La diversité des spécialités et une certaine souplesse octroyée aux étudiants dans le choix des enseignements ne nuisent pas à la cohérence de l'ensemble, même si ces caractéristiques peuvent faire perdre la formation en lisibilité et poser des problèmes organisationnels (gestion des emplois du temps par exemple). Cette éventuelle faiblesse en termes de lisibilité est notamment compensée par les actions menées par les responsables de formation, par exemple à travers leur participation à des salons étudiants. Toutefois, les effectifs connaissent une certaine érosion qu'il serait judicieux d'inverser. La dimension internationale reste également assez modeste, y compris à travers la faible place réservée à l'anglais dans les enseignements.

Éléments spécifiques des spécialités

Aménagement et développement territorial

Place de la recherche	La formation est adossée à trois laboratoires principaux - Unité Mixte de Recherche 5600, Equipe d'Accueil SIS et Equipe d'Accueil Magellan. Les intervenants contribuent notamment aux ateliers professionnels mais le dossier manque de précision sur cet aspect. Le principe consistant à intégrer des chercheurs dans un master professionnel semble positif.
Place de la professionnalisation	L'apprentissage est largement développé, notamment en association avec les partenaires privilégiés (secteur public et privé). L'alternance est fortement développée en master 1 et master 2 et concerne jusqu'à 90 % des étudiants. L'apprentissage a particulièrement progressé dans certains parcours, comme c'est le cas en <i>Aménagement et politiques des collectivités territoriales</i> (15 postes en apprentissage en 2010 et 18 en 2013).
Place des projets et stages	Leur place est très importante dans cette formation. Les ateliers et projets sont conduits avec des partenaires extérieurs. La politique de stages est également très développée en master 1 et master 2 (voir ci-dessus pour la mention). Il s'agit donc d'un aspect positif de la spécialité.
Place de l'international	Pas d'information spécifique (voir informations concernant la mention).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La majorité des étudiants du master sont recrutés pour cette spécialité.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Il existe une forte mutualisation des unités d'enseignement. Cette caractéristique constitue un point positif mais l'équipe pédagogique reconnaît les difficultés organisationnelles que cette politique peut engendrer (emplois du temps par exemple).
Evaluation des étudiants	Les évaluations des étudiants permettent de souligner des lacunes en termes d'acquisition des compétences pré-professionnelles. Mais les raisons d'une telle situation et les solutions potentielles pour y remédier ne sont pas explicitées.
Suivi de l'acquisition des compétences	Pas d'information spécifique (voir informations concernant la mention).
Suivi des diplômés	Pas d'information spécifique (voir informations concernant la mention).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Pas d'information spécifique (voir informations concernant la mention).

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche est la finalité même de cette spécialité et sa place est logiquement importante avec une formation à la recherche et par la recherche. Cette spécialité est adossée à des laboratoires ayant les enseignants-chercheurs et chercheurs de grande qualité qui en constituent l'équipe pédagogique. Elle bénéficie aussi de la place accordée à l'apprentissage de la recherche au cours de cette seconde année, grâce à ses enseignements, à la réalisation d'un mémoire de recherche et à un possible stage dans un organisme de recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Dans cette spécialité recherche, il existe un certain souci de professionnalisation, à travers la possibilité offerte d'effectuer un stage dans un organisme de recherche. Cette initiative mérite d'être saluée pour une spécialité recherche, même s'il est à regretter que l'effort de professionnalisation semble se limiter à cela. Mais il est difficile à évaluer le bénéfice de cette action pour les diplômés (dont les deux tiers n'inscrivent pas en thèse), faute de statistiques.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage de recherche d'au moins trois mois est une très bonne chose, mais la place des projets et du travail en équipe, en revanche, est bien plus réduite que dans les spécialités professionnelles. Il serait souhaitable d'encourager davantage ce genre d'activité.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La dimension internationale semble se limiter à l'accueil d'étudiants étrangers et quelques stages réalisés à l'étranger. Il n'existe pas de politique affichée par rapport à l'étranger mais cette activité mérite d'être renforcée surtout pour attirer de bons étudiants et enrichir les enseignements.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le nombre d'inscrits est très faible (2 inscrits en master 2 en 2012-2013 et 1 inscrit en master 2 en 2013-2014) mais il n'y a pas d'information détaillée sur le nombre d'inscrits à Lyon 2, université partenaire. Cet élément pourrait être mieux renseigné.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement sont variées et classiques avec tout de même une importance attachée aux séminaires thématiques et l'accueil des stagiaires en laboratoires. La pratique des outils informatiques est supposée acquise et par conséquent il n'existe pas de dispositif particulier pour leur enseignement.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants est classique et satisfaisant, basée sur les dossiers individuels et collectifs, les présentations orales et les exercices d'application.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Un portefeuille de compétences spécifique n'existe pas mais un livret d'étudiant est mis à disposition des étudiants à la rentrée, présentant la maquette et l'organisation de l'année ; le document est actualisé chaque année.</p> <p>La fiche RNPC est renseignée avec précision. Un supplément au diplôme présente clairement les objectifs et les caractéristiques principaux de la spécialité.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est essentiellement le fait des enquêtes centrales des deux universités. Quelques démarches plus ponctuelles sont menées par les responsables de la spécialité ou par l'association des étudiants, mais sans guère de précision sur leur nature, leur fréquence et leur efficacité. Mais ce genre de suivi n'est pas facile à assurer.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Ni la mention ni la spécialité ne sont dotées d'un conseil de perfectionnement et cette question est peu abordée dans le dossier. C'est d'autant plus dommage qu'au vu de la cohabitation de cette spécialité par cinq établissements, une instance de</p>

	<p>pilotage commun de cette spécialité, éclatée géographiquement et institutionnellement, permettrait sans aucun doute de renforcer sa cohérence et l'efficacité de sa gestion.</p>
--	---

Interface, nature, société

Place de la recherche	<p>La recherche est bien articulée à la spécialité INS, qui est un ancien DEA et fait figure, encore aujourd'hui et en dépit d'un parcours pro, de spécialité à dominante recherche. Tout d'abord via les laboratoires de recherche de qualité auxquels il est adossé et par les enseignants-chercheurs et chercheurs de grande qualité qui en constituent l'équipe pédagogique. Ensuite par la place faite à la recherche dans le Master, en M1 comme en M2. Le travail de « participation à la vie de la recherche » est intéressant.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Le souci de professionnalisation occupe une place insuffisante dans cette spécialité. Le stage de recherche n'est que facultatif et la place des professionnels extérieurs au monde académique est très faible. La professionnalisation devrait être amplifiée.</p>
Place des projets et stages	<p>La place des stages est insuffisante. Pour ceux qui s'orientent vers un parcours pro, seul un stage en M2 est obligatoire. Les stages ne sont pas obligatoires en parcours recherche. C'est là une dimension à renforcer. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage et d'une soutenance orale.</p> <p>Pas de projet tuteuré pour la spécialité INS.</p>
Place de l'international	<p>Le dossier ne dit pas grand-chose sur la place de l'international spécifiquement dans la spécialité INS.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les modalités de recrutement sont cohérentes et adaptées.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les modalités d'enseignement sont dans l'ensemble adaptées aux objectifs de la spécialité. Certains aspects seraient néanmoins à renforcer (stage, apprentissage pour le parcours pro).</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation utilise la palette classique des modalités d'évaluations. La composition des jurys est conforme aux pratiques en vigueur.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il n'existe pas de livret de l'étudiant ou autre dispositif similaire.</p> <p>La fiche RNCP est renseignée, dans l'ensemble, avec précision. Pas de supplément au diplôme.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est essentiellement le fait des enquêtes SESAP (effectuées par l'établissement). Les documents de suivi établis par l'Université Lyon 2 ne permettent pas d'avoir une idée de l'insertion professionnelle. Le suivi des anciens est absent pour INS.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La spécialité INS n'est pas dotée d'un conseil de perfectionnement. La procédure d'autoévaluation consiste en réalité en un bilan écrit d'échanges tout au long du semestre. Le dossier reconnaît qu'il n'y a pas de bilan du S4 et de dispositif équivalent à celui de COGEVAL'EAU qu'il serait bon d'adopter : « évaluation balbutiante » selon les propres mots du dossier.</p>

Observations de l'établissement

IDENTIFICATION DE LA FORMATION : <i>Licence, Licence Professionnelle ou master suivi de l'intitulé de la Mention</i>	MASTER – Mention Géographie-aménagement
COMMENTAIRES : <ul style="list-style-type: none">- La <u>dimension internationale</u> de la formation est apparue modeste. Comme suggéré par les experts, le volume de cours en anglais sera plus important dans le cadre de la prochaine accréditation. Celle-ci bénéficiera également de la mise en place d'un double-diplôme avec l'Unicamp (université de Campinas, Brésil) à partir de septembre 2016.- Il a été noté par les experts qu'un <u>conseil de perfectionnement</u> constituerait un outil pertinent dans l'évaluation de la formation. Cet aspect sera donc été intégré dans le cadre de la prochaine accréditation. De même, comme suggéré, la composition des jurys de soutenance (nombre de membres, présence possible de professionnels ...) sera précisée.- Une certaine tendance à l'érosion des <u>effectifs</u> a été soulignée. Cet aspect n'a pas été confirmé, puisque une augmentation significative des effectifs a pu être enregistrée pour l'année 2014-2015.- Les évaluateurs ont noté un faible volume d'heures d'anglais. L'enseignement de l'anglais est assuré au 1^{er} semestre du M1 à hauteur de 20h TD, ce qui paraît dans la moyenne d'autres formations de master de la Faculté des Lettres et Civilisations. En M2, la dimension fortement professionnalisante de la formation et la réduction des horaires globaux au profit du stage, laisse peu de place à un enseignement d'anglais. Dans la prochaine accréditation, une UE de maîtrise d'une langue étrangère a été introduite dans au moins trois semestres consécutifs du master et des séminaires en anglais seront proposés.	

Manufacture des Tabacs

6 cours Albert Thomas
BP 8242
69355 LYON CEDEX 08

Tél. +33 (0)4 78 78 78 78
Fax +33 (0)4 78 78 74 12
www.univ-lyon3.fr